

Jean-Sylvestre Bergé
Sophie Robin-Olivier

Introduction au droit européen

Thémis droit 

THÉMIS

DROIT

SOUS LA DIRECTION DE

CATHERINE LABRUSSE-RIOU

Professeur à l'Université de Paris I

et

DIDIER TRUCHET

Professeur à l'Université de Paris II

JEAN-SYLVESTRE BERGÉ

*Professeur à l'Université de Paris-Ouest - Nanterre - La Défense,
codirecteur du Centre d'études juridiques européennes et comparées
et de l'École doctorale de sciences juridiques et politiques*

SOPHIE ROBIN-OLIVIER

*Professeur à l'Université de Paris-Ouest - Nanterre - La Défense,
codirectrice du Centre d'études juridiques européennes et comparées
et du Master d'études bilingues des droits de l'Europe*

*Introduction
au droit européen*



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

ISBN 978-2-13-051639-2

Dépôt légal — 1^{re} édition : 2008, juin

© Presses Universitaires de France, 2008
6, avenue Reille, 75014 Paris

Plan de l'ouvrage

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS. RÉFÉRENCEMENT DES SOURCES OFFICIELLES	11
AVANT-PROPOS	15

TITRE LIMINAIRE

Le droit européen et le droit

CHAPITRE 1. — Le droit européen et la définition du droit	19
Section 1 / <i>Le droit européen et la frontière entre le droit et le non-droit</i> . .	19
Section 2 / <i>Le droit européen et les divisions ou catégories du droit</i>	25
Section 3 / <i>Le droit européen et les transformations du droit : les phénomènes de communautarisation et d'europanisation du droit</i>	31
CHAPITRE 2. — Le droit européen et les sources du droit	37
Section 1 / <i>Le droit européen et la classification des sources du droit</i>	38
Section 2 / <i>Le droit européen et les interactions entre les sources du droit</i> . .	41
CHAPITRE 3. — Le droit européen et l'application du droit	46
Section 1 / <i>Connaître le droit européen</i>	46
Section 2 / <i>Comprendre le droit européen</i>	50
Section 3 / <i>La preuve et le droit européen</i>	55

PREMIÈRE PARTIE
LES « EUROPE » JURIDIQUES

TITRE 1

L'Europe des institutions

CHAPITRE 1. — Le paysage institutionnel européen	65
Section 1 / <i>Les principales organisations intergouvernementales européennes.</i>	65
Section 2 / <i>Les institutions du Conseil de l'Europe.</i>	69
Section 3 / <i>Les institutions créées dans l'enceinte de l'Union européenne</i> . . .	71
CHAPITRE 2. — Les principales politiques menées par les différentes institutions européennes	74
Section 1 / <i>Les politiques menées par les organisations intergouvernementales européennes</i>	80
Section 2 / <i>Les méthodes de « coopération » et d'« intégration » mises en œuvre au sein du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne</i>	85

TITRE 2

L'Europe des libertés économiques

CHAPITRE 1. — L'affirmation des principes de libre circulation et de libre concurrence	93
Section 1 / <i>Les libertés de circulation et de concurrence au sein du Conseil de l'Europe</i>	93
Section 2 / <i>Les libertés de circulation et la centralité du marché dans l'Union européenne.</i>	97
Section 3 / <i>La politique de concurrence au sein de l'Union européenne</i>	112
CHAPITRE 2. — Le rayonnement des libertés de circulation	129
Section 1 / <i>La libéralisation des échanges économiques à l'intérieur de l'Union européenne (marchandises, services, capitaux)</i>	130
Section 2 / <i>La mobilité des personnes à l'intérieur de l'Union européenne (marché, citoyenneté, immigration)</i>	152

CHAPITRE 3. — Le cantonnement des libertés de circulation.	189
Section 1 / <i>Les raisons d'un cantonnement des libertés.</i>	190
Section 2 / <i>La méthode du cantonnement des libertés.</i>	197

TITRE 3

L'Europe des droits de l'homme

CHAPITRE 1. — Les droits de l'homme au cœur de l'unité européenne.	211
Section 1 / <i>La place centrale de la protection des droits de l'homme en droit européen.</i>	212
Section 2 / <i>La dualité du système européen de protection des droits de l'homme.</i>	220
CHAPITRE 2. — Conflit et coopération dans le développement du droit européen des droits de l'homme.	253
Section 1 / <i>L'hypothèse conflictuelle.</i>	254
Section 2 / <i>L'élaboration coopérative du droit des droits de l'homme en Europe.</i>	261

TITRE 4

L'Europe du rapprochement des droits nationaux

CHAPITRE 1. — La place des politiques du rapprochement des droits nationaux dans la construction européenne.	271
Section 1 / <i>Le rapprochement des droits nationaux au sein du Conseil de l'Europe.</i>	271
Section 2 / <i>Le rapprochement des droits nationaux au sein de l'Union européenne.</i>	275
CHAPITRE 2. — L'incidence des politiques européennes de rapprochement sur les différentes branches du droit.	291
Section 1 / <i>Le rapprochement des droits spécialisés.</i>	291
Section 2 / <i>Le rapprochement des branches généralistes du droit : droit civil, droit administratif, droit pénal, droit constitutionnel.</i>	319

SECONDE PARTIE
LA CONSTITUTION DE L'EUROPE JURIDIQUE

TITRE 1

La loi

CHAPITRE 1. — La loi au sein du Conseil de l'Europe	337
Section 1 / <i>Approche formelle de la loi au sein du Conseil de l'Europe</i>	337
Section 2 / <i>Approche matérielle de la loi du Conseil de l'Europe</i>	341
CHAPITRE 2. — La loi dans l'Union européenne	347
Section 1 / <i>Les différentes normes européennes</i>	347
Section 2 / <i>La force juridique des normes européennes</i>	359
Section 3 / <i>Le domaine d'application des normes européennes</i>	374

TITRE 2

Le juge

CHAPITRE 1. — Le juge et le Conseil de l'Europe	385
Section 1 / <i>L'identification du juge</i>	385
Section 2 / <i>Les jugements</i>	388
CHAPITRE 2. — Le juge dans l'Union européenne	392
Section 1 / <i>Les juges du droit de l'Union européenne</i>	392
Section 2 / <i>Les jugements faisant application du droit de l'Union européenne</i>	418

TITRE 3

Le droit international

CHAPITRE 1. — Le droit international et le droit du Conseil de l'Europe	435
CHAPITRE 2. — Le droit international et le droit de l'Union européenne	441
Section 1 / <i>Le droit de l'Union européenne dans l'environnement international</i>	441
Section 2 / <i>Le droit de l'Union européenne et les principales branches du droit international</i>	456

TITRE 4

Le droit national

CHAPITRE 1. — Le droit national et le droit du Conseil de l'Europe	471
Section 1 / <i>La primauté du droit du Conseil de l'Europe</i>	467
Section 2 / <i>La subsidiarité du droit du Conseil de l'Europe</i>	475
CHAPITRE 2. — Le droit national et le droit de l'Union européenne	481
Section 1 / <i>La préexistence du droit national</i>	481
Section 2 / <i>La primauté du droit de l'Union européenne</i>	489
Section 3 / <i>La coexistence du droit de l'Union européenne et du droit national</i>	507
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE (BG)	521
INDEX GÉNÉRAL	527
TABLE DES MATIÈRES	539

AVANT-PROPOS

Le droit européen est devenu une réalité juridique que nul ne peut plus ignorer, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Europe. L'existence même de ce domaine singulier du droit, la définition de ses frontières demeurent cependant l'objet d'un débat.

Cette introduction au droit européen repose sur l'identification de la place que ce droit occupe dans le champ juridique (Titre liminaire).

Droit construit en commun, qui doit l'essentiel de ses solutions à l'activité de deux grandes organisations – le Conseil de l'Europe et l'Union européenne – et des nombreux États qui les composent, le droit européen se ramifie pour former différentes « Europe » juridiques : l'Europe des institutions, l'Europe des libertés économiques, l'Europe des droits de l'homme et l'Europe du rapprochement des droits nationaux (Partie I).

Progressivement, l'Europe se constitue juridiquement sous l'action conjuguée de la loi et du juge ainsi que dans les rapports entretenus avec le droit international et le droit national (Partie II).